

PRIX

2010

Association
Française
contre
l'Amylose

**DATE LIMITE DE
DEPOT DES
CANDIDATURES :
le 30/09/2010**

Pour tout renseignement,
vous pouvez contacter
Association Française
contre l'Amylose par mail :
assoc_amylose@yahoo.fr

Les dossiers de
candidature devront
être adressés en 2
exemplaires à :

Association
Française contre
l'Amylose

BP 200 000

13796 Aix en
Provence Cedex 3

OBJET :

Le Prix « Association Française contre l'Amylose » est une bourse de recherche destinée à soutenir un projet de recherche clinique sur les amyloses systémiques

MONTANT : 20.000 €

PUBLIC CONCERNE :

Internes, Chefs de clinique ou Médecins ou Chercheurs impliqués dans la recherche sur les amyloses systémiques.

CONDITIONS :

Les candidats présenteront un projet de recherche à effectuer dans un service clinique ou un laboratoire situé en France. Le lauréat devra exposer brièvement son projet lors d'une réunion du jury qui aura lieu en novembre 2010 à Paris. Il disposera d'un délai de un an pour remettre un rapport sur l'exécution de son étude. Le montant de la bourse sera versé au service où l'étude doit se dérouler pour moitié lors de la sélection du dossier (novembre 2010) et le solde lors d'une réception qui aura lieu en décembre 2011 à Paris autour de la remise officielle du rapport.

JURY:

Présidé par le Professeur ERIC HACHULLA avec les Professeurs JULAIN GUILLMORE, DAVID ADAMS, GILLES GRATEAU, ARNAUD JACCARD et VIOLAINE PLANTE.

Dossier de candidature :

- Le nom et l'adresse personnelle du candidat, son numéro de téléphone (et éventuellement télécopie et adresse e-mail), son CV,
- Le nom (adresse, téléphone, télécopie et adresse e-mail) de son directeur de laboratoire ou de son chef de service et le lieu du service ou laboratoire où il a effectué ses recherches,
- 5 à 10 pages de présentation du projet en français.